



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Djibouti

Question écrite n° 1250

Texte de la question

M. Jean-Claude Bireau s'inquiète auprès de M. le ministre des affaires étrangères de l'évolution de la situation politique de la République de Djibouti. En effet, les élections présidentielles qui ont permis la réélection du président Hassan Gouled Aptidon, à ce poste depuis 1977, semblent avoir été entachées d'irrégularité. En outre, l'équilibre entre les Affars et les Somalis, principales ethnies du pays, semble avoir été rompu au profit du clan Issa Mamassan, qui est celui du président. Cette situation risque d'annoncer des problèmes internes graves et d'autant plus inquiétants pour la France que notre pays y a une force de 4 000 hommes et fournit l'essentiel des rentrées financières de la République de Djibouti.

Texte de la réponse

La France, qui entretient des relations étroites et privilégiées avec Djibouti, suit très attentivement la situation dans ce pays. Elle est d'autant plus attachée au maintien de la stabilité de la République de Djibouti que celle-ci est située dans une région soumise à de fortes tensions et à des conflits depuis plusieurs décennies. Depuis l'éclatement du conflit interne entre le mouvement du FRUD et le gouvernement djiboutien, la France a pris plusieurs initiatives pour favoriser le dialogue entre les parties et promouvoir une solution pacifique à la crise. Elle demeure disponible si les parties souhaitent qu'elle apporte son concours à la recherche du rétablissement de la paix et de l'unité du pays. Les élections présidentielles du 7 mai dernier, remportées par le président Hassan Gouled Aptidon, avec 60,7 p. 100 des suffrages, s'inscrivent dans une évolution vers la démocratisation de la vie politique djiboutienne engagée depuis l'an dernier : révision de la Constitution, introduction du multipartisme, lois sur la presse, élections législatives puis présidentielles. Ces dernières se sont déroulées dans le calme ; les contestations formulées par les candidats de l'opposition ont fait l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel djiboutien. Des observateurs français, y compris des parlementaires, ont assisté au scrutin à la demande des autorités djiboutiennes et de l'opposition. La France continuera à encourager le président Gouled à poursuivre sur la voie de l'ouverture politique, du rassemblement des diverses composantes de la société et de leur participation à la vie politique djiboutienne afin que la réconciliation permette à Djibouti de consacrer tous ses efforts au développement.

Données clés

Auteur : [M. Bireau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1250

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1409

Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2190